





GRILLE D'ANALYSE DU PROJET

BÂTIMENT



Chaque décision de financement du Conseil départemental relative à des opérations de construction ou de rénovation lourde de bâtiment, d'un montant de plus de 300 000 € H.T., présentera la grille d'analyse des 10 objectifs du référentiel « Construire et subventionner durable » suivante.

CONSTRUCTION OU ACQUISITION-AMELIORATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Coût estimé des travaux H.T. :		
OBJECTIFS	PRISE EN COMPTE DANS LE PROJET	
Intégrer dans son environnement le bâtiment, équipement ou espace public de façon optimale		
Intégration systématique aux projets d'aménagement des modes de déplacements autres que la voiture, permettant la limitation de l'étalement urbain		
Orientation favorisant l'architecture bioclimatique		
Choix de l'emplacement du bâtiment afin de limiter l'exposition aux risques naturels et industriels, ainsi qu'à d'éventuelles nuisances sonores ou atmosphériques connues		
Préservation de la biodiversité (continuités écologiques, diversité des milieux, choix des essences)		
Valorisation du potentiel du site : ressources naturelles locales, potentiel énergétique, paysage,		
Possibilités d'adaptation en imaginant des fonctionnalités futures		

MAÎTRE D'OUVRAGE :

ADRESSE DE L'OPERATION :

2 Réduire les consommations d'énergie et atteindre a minima le niveau de performance	
Pour le neuf : Haute Performance Energétique (10 % plus performant que la réglementation thermique en vigueur, sans toutefois exiger des performances supérieures au BBC)	
Pour la réhabilitation : niveau de la réglementation thermique en vigueur	
Systématiser l'intégration d'énergies renouvelables	
Privilégier la ventilation naturelle et éviter le recours à la climatisation pour le confort d'été	
Favoriser les solutions techniques suivantes : isolation par l'extérieur, forte compacité des bâtiments, isolation et vitrages très performants, limitation des ponts thermiques, optimisation de la ventilation, toitures végétalisées	
Maîtriser et réduire les consommations d'eau potable	
Mise en œuvre de système de réduction de consommation d'eau potable	
Optimiser la gestion des eaux de pluies en limitant l'imperméabilisation	
Limiter l'imperméabilisation en favorisant la végétalisation des sols ou autres dispositifs	
Récupérer les eaux pluviales pour différents usages	
Récupérer les eaux pluviales pour différents usages Respecter le caractère séparatif des réseaux des eaux pluviales et usées	

6 Réaliser des chantiers durables et solidaires	
Embauche de personnes éloignées de l'emploi, formation des personnels et lutte contre toutes les formes de discrimination	
Bonne gestion des déchets de chantiers : organiser le tri des déchets du chantier et valoriser des matériaux issus des déconstructions, en proscrivant la déconstruction par implosion	
Limiter les nuisances générées notamment par le bruit et la poussière et informer les riverains	
Phasage des travaux tenant compte de la fragilité du milieu et des cycles de la biodiversité (nidification)	
6	
6 Favoriser l'emploi de produits, techniques et procédés permettant :	
Simplicité et coût modéré de gestion et d'entretien	
Durabilité et facilité de maintenance et adaptation dans le temps	
Cycle de vie respectueux de l'environnement : privilégier les matériaux éco-certifiés, présentant une traçabilité, limitant les gaz à effet de serre, locaux, réutilisés, recyclés, sains, stockant le carbone, facilement recyclables en fin de vie	
Systématiser la prise en compte des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle	
Equipements des espaces publics : parking à vélos et accès à une douche, emplacements pour les poussettes, équipements pour les personnes à mobilité réduite, voies de circulation douces	

Assurer un bon niveau de confort	
Confort hygrothermique	
Confort visuel (en privilégiant la lumière naturelle)	
Confort acoustique	
Confort olfactif	
Ergonomie des lieux	
Lutter contre la pollution lumineuse notamment par une meilleure maîtrise de l'éclairage public	
Assurer la santé des occupants et des utilisateurs en garantissant une bonne qualité de l'air intérieur	
Favoriser le renouvellement naturel de l'air	
Utiliser des produits de construction sains, peu émissifs en COV (composés organiques volatils)	
Recours privilégié à des produits en phase aqueuse	
Permettre une optimisation de la gestion et du tri des déchets pendant la vie des bâtiments et des équipements	
Gestion des déchets liés à l'activité du bâtiment ou de l'équipement	

Fait à le

Signature du maître d'ouvrage (préciser nom et prénom / cachet)